

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11  
En exercice 11  
Présents 09

Séance du 26 Juin 2025  
-----

Date de la Convocation

20/06/2025

Date de l'affichage

27/06/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six juin

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération

Tarifs et règlement cimetière

Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe  
CANQUE Richard, MULLOT Guy, HOUTART Isabelle, CANQUE Juliette,  
BOISSON Anthony, Alain LABET

Absents excusés : CACHOT Jacques (pouvoir donné à Claude GIROD),  
FERRAND Emilie,

Secrétaire de séance : Isabelle HOUTART

Suite à la fusion des communes de Vercia, Bonnaud, Grusse et Vincelles devenant la commune de Val-Sonnette au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

Suite à la fusion des Communes de Sainte-Agnès et Val-Sonnette en date du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

Le cimetière intercommunal de Sainte-Agnès, Vercia et Rotalier devient le cimetière intercommunal de Val-Sonnette et Rotalier. La commune de Rotalier restant propriétaire d'un tiers du cimetière.

Afin d'uniformiser les tarifs des différents cimetières de la commune de Val-Sonnette suite à ces fusions de communes, il est demandé aux communes d'approuver un nouveau règlement et de fixer de nouveaux tarifs.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré  
et avec 8 voix pour et 2 abstentions :**

- **APPROUVE** le règlement, ci-joint, du cimetière intercommunal de Val-Sonnette et Rotalier situé sur l'ancienne commune de Sainte-Agnès,

- **FIXE** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

<b>CONCESSION</b>	
15 ans	120 €
30 ans	240 €
50 ans	500 €
<b>CAVURNE</b>	
15 ans	250 €
30 ans	500 €
50 ans	850 €
<b>COLUMBARIUM</b>	
15 ans	400 €
30 ans	800 €
50 ans	1 000 €

- **MANDATE** le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Fait et délibéré,  
A ROTALIER le 26 Juin 2025,  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER**

**La Secrétaire,  
Isabelle HOUTART**

